

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2222**

Intitulé

Chef de produits textiles

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Institut supérieur textile d'Alsace (ISTA)	Directeur ISTA

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

241p Textile (organisation-gestion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Quelle que soit sa situation professionnelle, le chef de produit textile embrasse dans ses activités la totalité du cycle de vie des produits depuis leur phase initiale de création jusqu'à leur réalisation ou jusqu'à l'animation et suivi des résultats des ventes. Fondamentalement, le chef de produit textile est un développeur.

Cette démarche le conduit à avoir des activités multiples et en interaction permanente tant avec les marchés sur lesquels il travaille qu'avec diverses parties prenantes dans l'entreprise dans laquelle il travaille.

Quelle que soit sa situation professionnelle, le chef de produit textile :

- Conçoit une gamme de produits textiles sur le plan stylistique
 - Elabore un plan marketing pour une gamme de produits textiles et participe à la mise en oeuvre du plan marketing
 - Développe une gamme de produits textiles sur les plans technique et technologique
 - Industrialise la production d'une collection à partir d'un prototype ou d'un échantillon validé
 - Manage l'ensemble des activités internes et externes en mode projet ou transverse
- Compétences ou capacités attestées :
- Développer une méthodologie de veille stylistique
 - Appréhender les différents courants de l'histoire de l'art de la mode et du costume
 - Analyser les codes et l'identité (ADN) d'une marque
 - Maitriser le vocabulaire technique et professionnel du stylisme
 - Apprécier les principes de droit liés à la protection intellectuelle d'un concept, d'un produit ou d'une marque
 - Maîtriser les fonctionnalités des principaux outils de Conception Assisté par Ordinateur (CAO)
 - Fixer le cadre et les thèmes d'une collection
 - Maitriser les principaux outils d'analyse marketing d'un environnement socio-économique (PESTEL, SWOT, ...)
 - Segmenter un marché cible et concevoir un plan opérationnel par segment en tenant compte des options stratégiques de l'entreprise
 - Choisir une méthodologie de veille concurrentielle optimisée
 - Maitriser les techniques de prévisions de ventes et de rentabilité par produit
 - Etablir un plan de communication produit et son budget associé
 - Organiser une veille technique et technologique
 - Mesurer la fabricabilité d'un produit innovant
 - Concevoir un produit à coûts objectifs (Design to cost)
 - Maitriser les règles de production d'un cahier des charges (compétence évaluée en anglais et en français)
 - Maitriser le vocabulaire technique professionnel pour pouvoir conduire un dialogue avec des acteurs techniques : responsables de fabrication, fournisseurs et sous-traitants
 - Appréhender les normes et la réglementation de la profession
 - Définir des critères de validation d'un échantillon ou d'un prototype
 - Etablir des critères de choix et d'évaluation de fournisseurs et de sous-traitants
 - Identifier les leviers de négociation avec les fournisseurs et les sous-traitants en intégrant les contraintes du cahier des charges
 - Réaliser un dossier complet d'industrialisation en partant du prototype
 - Concevoir des indicateurs de contrôle qualité et des normes éthiques pour les achats matières et/ou produits finis
 - Appréhender les différents enjeux de chaque étape de la chaîne logistique
 - Concevoir des indicateurs de suivi et de performance d'une collection textile
 - Evaluer la performance de différents canaux de distribution
 - Animer des équipes en mode hiérarchique et non-hiérarchique
 - Etablir des relations de confiance avec les partenaires externes et les équipes internes
 - Maitriser les techniques d'élaboration et de suivi de budgets
 - Négocier avec des partenaires internationaux et manager des équipes professionnelles en anglais

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les titulaires de la certification peuvent trouver un emploi au sein des secteurs suivants :

§ Industrie textile

§ Prêt-à-porter, habillement, lingerie, sport

- § Enseignes de distribution spécialisées (centrales d'achats et magasins)
- § Département textile des enseignes de grande distribution (centrales d'achats et magasins)
- § Vente à distance, pure-players internet
- § Vêtement professionnel et d'image
- § Ameublement / décoration
- § Textiles techniques
- § Négoce
 - § Chef de produits textiles

§ Acheteur textile

Et également :

Responsable marketing, responsable commercial, responsable export, merchandiser, développeur, responsable de service création, responsable de rayon ou de magasin.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1703 : Management et gestion de produit

M1101 : Achats

M1705 : Marketing

D1506 : Marchandisage

D1503 : Management/gestion de rayon produits non alimentaires

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification repose sur un parcours exclusivement en alternance prévoyant 13 mois en entreprise et 11 mois de cours à l'ISTA avec un programme de 1620 heures de formation.

Le système d'évaluation repose sur un principe de contrôle continu. Il est centré sur les compétences attendues par un chef de produits textiles.

Il comporte 5 composantes :

Composante A - Concevoir une gamme de produits textiles sur le plan stylistique, évaluée par :

- Réalisation d'une planche de tendances et d'analyse de style
- Evaluation d'un créateur et de son évolution artistique et stylistique
- Tests techniques spécifiques : histoire de l'art, de la mode et du costume, propriété industrielle
- Projet fil rouge : Projet de Création d'Entreprise (PCE), chapitres Matières et matériaux et Cadre et objectifs de la collection du PCE

Composante B - Elaborer un plan marketing pour une gamme de produits textiles et participer à la mise en oeuvre du plan marketing, évaluée par :

- Etudes de cas Marketing sur base de cas réels fournis par les entreprises
- Projet fil rouge : Projet de Création d'Entreprise (PCE), chapitres étude de marchés et plan de communication du PCE

Composante C - Développer une gamme de produits textiles sur les plans technique et technologique, évaluée par :

- Etudes de cas techniques sur base de cas réels fournis par les entreprises
- Réalisation d'un cahier des charges confection (en français et en anglais) à partir d'un cas réel fourni par l'entreprise.

Composante D - Industrialiser la production d'une collection à partir d'un prototype ou d'un échantillon validé, évaluée par :

- Projet d'industrialisation ou de sourcing fourni par l'entreprise
- Projet fil rouge : Projet de Création d'Entreprise (PCE), chapitres développement technique et fabrication du PCE

Composante E - Manager l'ensemble des activités internes et externes en mode projet ou transverse, évaluée par :

- Mise en situations réelles en entreprise (immersion par alternance). Travail individuel sur :

- La préparation et les techniques de conduite de réunions
- L'animation d'équipes commerciales
- La sélection et le suivi des relations avec les fournisseurs/sous-traitants.

- Cas réels thématiques fournis par l'entreprise :

- Indicateurs de performance
- Circuits de distribution
- Construction Budgétaire

- Test de communication en anglais professionnel

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	12 membres ; 28,5 % extérieurs
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X	4 membres ; 50 % extérieurs
---	---	-----------------------------

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 21 décembre 2005 publié au Journal Officiel du 31 janvier 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, avec effet au 31 janvier 2006, jusqu'au 31 janvier 2008.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 15 décembre 2016 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau II, sous l'intitulé "Chef de produits textiles" avec effet au 09 août 2016, jusqu'au 18 décembre 2020.

Arrêté du 29 juillet 2014 publié au Journal Officiel du 09 août 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau II, sous l'intitulé "Chef de produits textiles" avec effet au 13 novembre 2013, jusqu'au 09 août 2016.

Arrêté du 3 novembre 2008 publié au Journal Officiel du 13 novembre 2008 (cf. arrêté du 14 novembre 2008 publié le 21 novembre 2008 modifiant l'arrêté du 3 octobre 2008) portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé Chef de produits textiles, avec effet au 13 novembre 2008, jusqu'au 13 novembre 2013.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 8 février 2001 publié au Journal Officiel du 15 février 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 19 janvier 1998 publié au Journal Officiel du 4 février 1998 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : Modification de l'arrêté du 2 octobre 1997

Arrêté du 11 décembre 1997 publié au Journal Officiel du 21 décembre 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : Modification de l'arrêté du 2 octobre 1997

Arrêté du 2 octobre 1997 publié au Journal Officiel du 25 octobre 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique, modifié par l'arrêté du 11 décembre 1997 publié au Journal Officiel du 21 décembre 1997, et par l'arrêté du 19 janvier 1998 publié au Journal Officiel du 4 février 1998.

Arrêté du 10 juillet 1992 publié au Journal Officiel du 25 juillet 1992 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Site web : www.ista.asso.fr Mail : ista@ista.asso.fr

Autres sources d'information :

Autres sources d'informations :

Site web : www.ista.asso.fr

Mail : ista@ista.asso.fr

Lieu(x) de certification :

Institut supérieur textile d'Alsace

21 rue Alfred Werner - BP 72536

68058 MULHOUSE CEDEX 2

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut supérieur textile d'Alsace - 21 rue Alfred Werner - BP 72536 - 68058 MULHOUSE CEDEX 2

Historique de la certification :

Certification précédente : Responsable de produits textiles